

Le 25 janvier 2023

**Communiqué de presse de la conférence des présidents de CME de CHU
suite à sa réunion plénière du 18 janvier 2023**

La conférence des présidents de CME de CHU se positionne en faveur de la définition de référentiels nationaux d'effectifs soignants par nombre de patients et par spécialités, modulables en fonction de la charge en soins effective, et déclinés localement dans le cadre d'une discussion avec les responsables médicaux et paramédicaux des services. Pour être réaliste, cette démarche doit être progressive et accompagnée de sa traduction budgétaire dans l'ONDAM. Il s'agit d'une mesure essentielle pour restaurer l'attractivité de l'hôpital public pour les personnels paramédicaux en leur redonnant des perspectives d'amélioration véritable de leurs conditions de travail et en leur permettant de remettre la qualité et la sécurité des soins au cœur de leurs pratiques. La conférence des présidents de CME renouvelle sa disponibilité pour engager la réflexion sur ce sujet incontournable.

La conférence des présidents de CME de CHU a également souhaité revenir sur l'annonce du Président de la République dans ses vœux du 6 janvier concernant le « tandem administratif et médical » qu'il souhaite mettre à la tête des hôpitaux. La conférence affirme avec force que le tandem existe déjà et qu'il est composé du directeur général et du président de la CME élu par la communauté médicale. La médicalisation de la gouvernance ne saurait passer par la nomination d'un médecin auprès du directeur général mais bien par la mise en œuvre effective de la loi Rist et du rapport Claris, et notamment par la mise à disposition du président de la CME de toutes les informations nécessaires à l'exercice de ses compétences et de moyens en adéquation avec celles-ci.